



Agir contre la pollution de l'air

➤➤➤ Initiatives présentées :

- « Un bon plant pour l'air » de l'association Planète Sciences
- L'utilisation du vélo avec l'association Vélo 15et7
- Les biocarburants par les coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole
- Appel de Paris relayé par l'ARTAC

▶▶▶ Edito

Voici la 4^{ème} saison des First Tuesday Citoyen et avec elle son lot de nouveautés. Nouveauté dans le lieu qui nous accueille, nouveauté dans l'équipe d'organisation et nouveauté pour plus d'information avec la création d'un magazine mensuel. Notre but est de vous donner les clés pour comprendre et être mieux informé sur la thématique du mois. Nous avons également souhaité réaliser un outil de promotion au service des associations qui viendront présenter leurs initiatives.

Ce mois ci, l'équipe des First Tuesday Citoyen a choisi de vous sensibiliser sur les actions mises en place contre la pollution de l'air. Les organisations présentent ce soir, œuvrent chacune dans leur domaine et à leur échelle à réduire la pollution domestique ou liée aux transports.

Dans le cadre de la préparation des prochaines soirées, l'équipe des First Tuesday Citoyen recherche des initiatives qui pourront être présentées. Si vous souhaitez donner un coup de pouce au développement de votre initiative ou si vous connaissez dans votre entourage une personne qui pourrait être intéressée pour venir présenter son action, n'hésitez pas à nous contacter

Je vous laisse découvrir ce 1^{er} numéro avec certainement des imperfections. Toute l'équipe est prête à recevoir vos suggestions et critiques. Si une thématique développée prochainement vous intéresse, vous pouvez également venir rejoindre l'équipe de rédaction.

Bonne lecture et bonne soirée pour cette 27^{ème} soirée des First Tuesday Citoyen.

Fabien Neveu
Président de Démocratie Active

▶▶▶ Sommaire

La pollution de l'air Généralités

Association Planète Science ▶▶▶ 3

La pollution de l'air Interieur

▶▶▶ 4

La pollution chimique

ARTAC : l'Appel de Paris ▶▶▶ 4

Les transports alternatifs

Vélo 15et7 ▶▶▶ 5

Les biocarburants

Les CUMA ▶▶▶ 6

Pour en savoir plus

▶▶▶ 7

Vos prochaines soirées

▶▶▶ 8

Rédacteur en chef : Fabien Neveu
Rédacteurs : gaëlle Bruant, Mehdi Guiraud, Gaëlle Thevenet
Maquette - Mise en page : Franck Vautier
Les First Tuesday Citoyen sont des soirées organisées par
l'association Démocratie Active
2 Rue Lecomte du Nouy – 75016 Paris
infos@firsttuesdaycitoyen.org
© Démocratie Active – octobre 2005

►►► La pollution de l'air

►►► Initiative de l'association Planete Sciences : « Un bon plant pour l'air »

Depuis 1962, Planete Sciences et ses délégations régionales proposent aux jeunes des activités scientifiques et techniques expérimentales, dans le cadre des loisirs et du temps scolaire, avec le soutien de grands organismes scientifiques et industriels. 50 000 jeunes sont sensibilisés chaque année, avec le concours de 500 clubs scientifiques et la participation de 1000 animateurs et formateurs spécialisés dans l'encadrement de centres de vacances, d'ateliers, de Projets d'Actions Educatives, d'expositions...

Avec le soutien scientifique de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), le réseau Sciences Techniques Jeunesse propose la mise en place d'une opération sur l'utilisation de plants de tabac Bel W3 comme bio-indicateurs de la pollution à l'ozone.

Le bio-indicateur représente un moyen concret, simple, peu onéreux et très interactif de mettre en évidence la pollution atmosphérique et ses effets sur les organismes vivants. Il devient un outil pour la popularisation de cette problématique. L'opération consiste à diffuser dans les établissements scolaires, centres de loisirs et clubs intéressés, des plants de tabac et les modalités de culture et d'interprétation de nécroses des feuilles. Les jeunes seront chargés de suivre la culture et d'effectuer les relevés pour déterminer un indice de pollution à l'ozone du lieu.

Ce sont près de 1.500 jeunes, lycéens, collégiens, membres de clubs et participants à des centres de loisirs, répartis dans 100 structures de l'Ile-de-France, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Nord, qui participent à cette opération.

Pour en savoir plus :

<http://www.planete-sciences.org/enviro/index.html>

►►► « L'air demeure un élément fondamental et indispensable pour les êtres vivants. Ainsi, chaque jour, nous inspirons environ 20 m³ d'air. Celui-ci se compose originellement d'un ensemble de gaz et de particules dont la présence et les concentrations sont telles que la vie est possible, ce qui reste pour l'instant un cas unique dans l'ensemble des planètes connues. » Sa constitution est en permanente évolution, elle est sujette à de multiples facteurs humains et non humains. Cependant depuis le début de l'ère industrielle, il y a un peu plus de 200 ans, l'activité humaine perturbe sensiblement ce fragile équilibre. « La pollution atmosphérique signifie donc la présence indésirable d'impuretés ou l'élévation « anormale » de la proportion de certains constituants de l'atmosphère ».

La pollution de l'air est la résultante de multiples facteurs : croissance de la consommation d'énergie, développement des industries extractives, métallurgiques et chimiques, de la circulation routière et aérienne, de l'incinération des ordures ménagères, des déchets industriels, etc. Ainsi, la production et l'utilisation d'énergie en sont les principaux moteurs.

La pollution atmosphérique sévit surtout en milieu urbanisé et dans les zones d'activités, non seulement par suite de la concentration des industries et des foyers domestiques, mais aussi à cause de la circulation des véhicules à moteur.

La pollution émane donc de sources variées qui rejettent des polluants dits primaires. Puis, au contact les uns des autres, par synergie et réactions chimiques avec d'autres composants de l'atmosphère, ces « précurseurs »

engendrent des polluants dits secondaires, même à forte dilution, qui sont très toxiques. Dans ces conditions, les spécialistes éprouvent davantage de difficultés à caractériser les émetteurs en amont d'une pollution, ce qui ralentit de surcroît les prises de décision. En fait, la prévention des risques ne semble pas encore acquise par nos sociétés qui réagissent plutôt lorsqu'un événement environnemental parfois tragique survient, comme en témoigne l'Histoire encore récente (situation de crise liée au naufrage de l'Erika...). [1]

Les principales substances polluantes de l'atmosphère peuvent se répartir schématiquement en deux groupes : les gaz et les particules solides (poussières, fumées). On estime que les gaz représentent 90 % des masses globales de polluants rejetées dans l'air et les particules les 10% restants. (*Encyclopædia Universalis*, 1998)

Pour ce qui est des gaz nous connaissons les risques dû au trafic routiers, ils sont continuellement remis à jour par différentes études. L'étude de l'équipe du Pr George Knox, de l'Université de Birmingham montre par exemple que les enfants situés à proximité de zone de trafic importantes (- de 500m) multiplie par 12 le risque de mourir d'un cancer. [2]

M.G.

[1] http://www.notre-planete.info/environnement/polluauto_2

►►► Repères

22 avril 1970, le *premier Jour de la Terre* a mobilisé 20 millions de citoyens aux États-Unis.

1970, *année européenne de la nature*

Juin 1972, Conférence des Nations Unies sur l'environnement et déclaration de Stockholm. Création du *Programme des Nations Unies pour l'Environnement*.

1992, conférence de Rio et Agenda 21

2002, Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg.

►►► Lyon teste des murs filtrants pour nettoyer l'air pollué

Lundi 03 octobre 2005

La mairie du 6^e arrondissement accueille actuellement un projet pilote en matière de lutte contre la pollution : des murs végétaux biofiltrants. Le principe est simple : on dresse un mur composé de terre, de plantes, et donc de multiples bactéries. L'air pollué – entre autres par le monoxyde et le dioxyde d'azote – y pénètre, il en ressort assaini, les molécules nocives étant décomposées. C'est ce qu'affirment des publications scientifiques qui ont conduit la ville de Lyon à tester cette technique, « une première en France », selon Gilles Buna, adjoint en charge du développement durable. S'il est encore trop tôt pour connaître l'impact exact de l'expérience sur la pollution urbaine, les capteurs du Copraly (contrôle de la pollution atmosphérique) sont branchés sur les expériences en cours et les premières observations ont été jugées « très encourageantes ».

© 20 minutes - Laurent Diennet

➤➤➤ La pollution de l'air intérieur

➤➤➤ Des études récentes mettent directement en cause la qualité de l'air dans l'apparition de problèmes de santé et de maladies. Or en milieu urbain, une personne passe en moyenne 80% de son temps à l'intérieur d'un espace clos ou semi-clos. La quantité et la concentration de polluants relevées dans notre environnement sont souvent plus élevées à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cette pollution touche les habitations mais aussi les lieux de travail, les transports et les bâtiments publics. Tous les lieux de vie sont concernés par la pollution intérieure.

D'après l'Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au travail, près d'un européen actif sur quatre est exposé à des substances cancérigènes et/ou respirent des fumées et vapeurs pendant au moins un quart de son temps de travail. 7 millions de personnes souffrent actuellement de maladies professionnelles dues aux substances chimiques.

La pollution de l'air extérieur qui sert à ventiler les locaux constitue une des sources majeures, mais la qualité de notre air intérieur dépend aussi de facteurs intérieurs : le bâtiment lui-même et ses occupants au travers de leurs activités peuvent en effet générer des sources supplémentaires de pollution. Les différentes sources de pollution intérieures et extérieures peuvent également s'ajouter et interagir entre elles, en créant d'autres polluants.

Lutter contre la pollution de l'air extérieur permettra sans doute d'améliorer notre environnement de vie mais l'amélioration de la qualité de notre air intérieur dépend aussi de précautions que chacun peut appliquer au quotidien. En voici quelques exemples :

- L'utilisation d'un double vitrage améliore le confort thermique d'un logement tout en permettant de réduire la consommation d'énergie. Cependant sans une ventilation adaptée, le double vitrage peut aussi entraîner l'apparition d'humidité et de moisissures. Les moisissures peuvent libérer dans l'air des spores en grandes quantités et/ou des substances odorantes, voire toxiques. Chez les personnes sensibilisées, elles peuvent provoquer des manifestations allergiques et des irritations des muqueuses. Les systèmes de ventilation des locaux doivent être régulièrement vérifiés et entretenus et il est préférable d'aérer en grand après les activités qui produisent beaucoup d'humidité pour éviter la condensation.

15 minutes de ventilation par jour suffisent.

- Les appareils de combustion (à gaz, fioul, pétrole, bois ou charbon) non ou mal raccordés à un conduit d'évacuation ou bien, fonctionnant dans de mauvaises conditions d'aération peuvent émettre du monoxyde de carbone (CO). Ce gaz très toxique, incolore et inodore est la première cause domestique de mortalité accidentelle par intoxication en France. Il est important de veiller à une bonne ventilation des locaux et à ramoner les cheminées et conduits d'évacuation au moins une fois par an pour le gaz (2 fois par an pour le fioul, le bois et le charbon).

- Beaucoup de produits d'usage courant (produits d'entretien, parfum d'intérieur, insecticides, colles, vernis, peintures, savons, cosmétiques, cires,...) contiennent des composants chimiques classés dans la famille des Composés Organiques Volatils (COV) qui ont la propriété de s'évaporer plus ou moins rapidement à température ambiante, et ce de manière continue pendant des mois, voire des années. Les COV n'ont pas tous le même niveau de toxicité, l'exposition peut provoquer toutes sortes de troubles allant jusqu'à l'apparition de cancers. Les effets sur la santé vont principalement dépendre des substances, de la sensibilité de la personne et des conditions d'exposition. Pour réduire leur concentration, on peut favoriser les matériaux de construction et les produits à faible émission de COV et ventiler régulièrement, de préférence après chaque utilisation.

G.T.

Pour en savoir plus :

Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur : <http://www.air-interieur.org>
Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie : <http://www.clcv.org>
Fédération des associations de protection de l'environnement en Région wallonne : <http://www.sante-environnement.be>

➤➤➤ La pollution chimique

➤➤➤ Les produits chimiques sont présents dans notre environnement quotidien et dans les produits de grande consommation que nous utilisons. Pourtant les scientifiques ne connaissent aujourd'hui pas les conséquences toxicologiques des 100 000 produits commercialisés en Europe. On ne connaît en effet les effets directs sur la santé que d'à peine 3000 d'entre eux. Quant aux interactions entre substances et les propriétés telles que le fait d'être persistante (non biodégradable) ou bioaccumulable (qui s'accumule dans les tissus vivants), le sujet reste complètement méconnu. Les études menées par des laboratoires scientifiques du monde entier confirment cependant la présence de dizaines de substances chimiques dangereuses dans le sang et les tissus adipeux des populations observées. L'organisation non gouvernementale WWF a par exemple demandé à des laboratoires indépendants de mener des études toxicologiques dans le but de mobiliser les pouvoirs publics. Une première étude a ainsi identifié 76 substances toxiques dans le sang de 39 députés européens en 2004. Une étude très récente a porté sur treize familles de douze pays européens : tous sans exception ont dans le sang des produits chimiques reconnus dangereux pour la santé (73 substances au total). De plus, les enfants sont en moyenne contaminés par un nombre de produits plus élevé et le sang de la génération des grands parents a montré la présence de produits toxiques persistants, certains interdits depuis plusieurs dizaines d'années.

Consciente de l'ampleur du problème de santé publique posé par la pollution chimique, la Commission Européenne a entrepris depuis 2001 un projet de réforme en profondeur de la législation sur les substances chimiques (REACH) qui devrait aboutir en 2006 à un nouveau règlement (texte qui s'applique directement à tous les pays-membres, sans transposition). La Commission Européenne compte ainsi épargner environ 4500 vies par ans et diminuer les coûts de santé de 50 milliards d'euros sur 30 ans.

L'élément central de cette nouvelle législation sera notamment l'obligation pour les industriels de réaliser les essais qui vont permettre d'évaluer la toxicité des substances chimiques qu'ils commercialisent. Jusqu'à présent, la preuve doit être apportée par les autorités, avant de pouvoir faire éventuellement retirer un produit du marché. Il n'en reste pas moins que le projet final de REACH et son impact réel en terme de lutte contre la pollution chimique dépendra surtout du poids des ONG environnementales – et d'associations comme l'ARTAC qui a lancé en mai 2004 une mobilisation internationale -, face aux lobbies industriels.

G.T.

Pour en savoir plus :

Projet de réforme de la législation existante : <http://www.europa.eu.int/comm/environnement/chemicals/reach.htm>
Campagne Greenpeace : <http://www.greenpeace.org/campaigns>
Campagne WWF : <http://www.wwf.be/detox/fr>
Appel de Paris de l'ARTAC : <http://www.artac.info>

➤➤➤ Les transports alternatifs

➤➤➤ Initiative de l'association Vélo 15et7 :

Faire que circuler à vélo à Paris devienne un vrai plaisir, est l'objectif de l'association des cyclistes des 15^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Paris.

L'association Vélo 15et7 a su faire entendre la voix des cyclistes auprès des pouvoirs publics et ainsi améliorer les déplacements quotidiens à vélo.

Ils ont notamment obtenus :

- Le passage cyclable sous le pont d'Iéna
- L'aménagement de la sortie de la voie express rive gauche
- Un contresens cyclable rue Leblanc
- De nombreux espaces de stationnement
- Un contresens cyclable sur une voie de bus élargie rue de Sèvres (hôpital Necker)

Pour en savoir plus :

<http://velo15et7actu.monsite.wanadoo.fr>

Contact :

Abel Guggenheim

1 40 60 76 74 / 6 82 43 06 73

➤➤➤ Alors qu'en milieu urbain, la voiture individuelle constitue la principale cause de la pollution de l'air, il est devenu impératif de lui trouver des alternatives. Rappelons que l'utilisation des transports routiers ne cesse de croître, principalement à cause de l'augmentation des distances entre domicile et travail. En 12 ans, la part de la marche à pied a reculé de 35% alors que celle de la voiture a progressé de 23%. Or, un trajet sur deux en voiture fait moins de 3 km, un sur cinq, moins de 1 km et un sur huit, moins de 500m, distance parcourue en huit minutes de marche.

La circulation automobile est la source la plus importante de dioxyde d'azote. Ce gaz peut altérer les fonctions respiratoires, provoquer des crises d'asthme et augmenter la sensibilité des enfants aux infections. De plus, le rayonnement solaire transforme certains polluants automobiles en ozone. Celle-ci contribue aux pluies acides, à l'effet de serre et atteint également les voies respiratoires.

A la pollution atmosphérique s'ajoutent d'autres problèmes comme les embouteillages, les places de parking et surtout le bruit. 80% des nuisances sonores en ville sont dues au trafic. A un carrefour très fréquenté, le bruit du trafic routier peut atteindre 90db, le seuil de danger pour l'audition.

Les transports alternatifs sont constitués de transports propres, c'est-à-dire non polluants :

- Marche à pied, pédibus (organisation parentale pour accompagner les enfants à l'école)
- Vélo, rollers, trottinette
- Tramway, train, transport fluvial
- Véhicules électriques (vélos, trottinettes, scooters, segway, etc.)

Les transports alternatifs non propres polluent moins que la voiture individuelle :

- Covoiturage, bus. On estime qu'un conducteur seul dans sa voiture émet 13 fois plus de monoxyde de carbone et 5 fois plus d'hydrocarbures que s'il prend le bus.

- « car-sharing » ou « voiture partagée ». Il s'agit de location de véhicules de différents types, répartis en plusieurs points de la ville et stationnés sur des emplacements réservés. Ils sont considérés comme une alternative à la voiture individuelle car la facturation de chaque utilisation incite l'usager à opter pour d'autres modes de transport plus propres lorsque cela est possible. De plus, les parcs de voitures partagées, jeunes, répondent aux dernières normes environnementales.

- Véhicules hybrides (GPL, Gaz naturel, véhicules GNV, biogaz, électriques, filtres à particules)

Le développement des transports alternatifs fait l'objet d'initiatives à grande échelle comme au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne. Celui-ci évacue actuellement 45% des matériaux issus de ses centres de traitement par péniches ou par train, soit l'équivalent de 18 600 camions. Son objectif est de passer à 65% d'ici 2009. Par ailleurs, la Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE) a rendu obligatoire pour les Autorités organisatrices des transports urbains ayant une flotte d'au moins 20 véhicules, un renouvellement d'au moins 20% de véhicules propres, véhicules de service compris.

Au niveau individuel, le vélo reste le roi du transport alternatif propre car il

permet l'allier liberté, santé, économies avec des distances qui dépassent largement celles envisagées par la marche, les rollers ou la trottinette. Les associations de promotion de la bicyclette comme moyen de transport se sont multipliées depuis 15 ans.

G.B.

➤➤➤ Vélo'v: plus de 10.000 abonnés à Lyon

Mercredi 13 juillet 2005

Depuis le 17 mai, la ville de Lyon, en collaboration avec le groupe JCDecaux, a mis en place un dispositif de vélos en libre-service à Lyon et Villeurbanne. Six semaines après son ouverture, le cap des 10.000 abonnés a été franchi. Au 5 juillet, 10.494 personnes ont adhéré au système Vélo'v. Lyonnais et Villeurbannais peuvent emprunter un vélo, gratuitement pendant la première demi-heure, dans l'une des 95 stations Vélo'v de 7 heures à 23 heures en semaine et de 10 heures à 2 heures du matin le week-end. Selon JCDecaux, les pics d'utilisation apparaissent en semaine aux heures d'entrée et de sortie de bureau ainsi qu'à l'heure du déjeuner. Le temps moyen d'utilisation est de 20 minutes pour un kilométrage moyen de 2,8 km.

Proposé aux villes par JCDecaux, ce service fait partie du contrat de fourniture du mobilier urbain à la Communauté urbaine du Grand Lyon.
© www.sport.fr

➤➤➤ Les biocarburants

➤➤➤ Initiative des CUMA dans la valorisation énergétique de l'huile végétale pure comme biocarburant :

Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) regroupent des agriculteurs qui investissent ensemble dans du matériel et s'organisent pour utiliser ces équipements sur leur exploitation.

Les CUMA, groupes d'échanges de pratiques et de réflexion, jouent un rôle important dans la mise en place de démarches de développement durable dans le milieu agricole et rural.

Les problématiques liées au développement durable s'inscrivent désormais au cœur des préoccupations du monde agricole. Dans ce cadre l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la FNCUMA (Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) ont officialisé en août 2005 un partenariat de longue date par la signature de leur premier accord-cadre. Celui-ci propose notamment la mise en œuvre d'actions en faveur de la promotion des énergies renouvelables.

Afin de renforcer ces compétences en matière de mise en place de projets d'énergie renouvelables collectifs en zone rurale, la FNCUMA va valoriser ses expériences dans le domaine du bois énergie et d'autres types de combustibles comme l'huile végétale pure. Des formations et des actions de sensibilisation seront proposées, et l'ADEME et la FNCUMA réaliseront un bilan et une analyse de ces expériences.

Pour en savoir plus sur les CUMA :

<http://www.cuma.fr/>

➤➤➤ Les biocarburants sont des carburants d'origine agricole. Ils sont obtenus à partir de matières organiques végétales ou animales, appelées encore biomasse, et utilisés dans les moteurs. D'une part, les biocarburants sont des énergies renouvelables et contribuent à diminuer certains impacts globaux, comme l'effet de serre. D'autre part, ils représentent un élément de réponse à l'augmentation du coût des carburants et à la baisse des réserves pétrolières. Ainsi les biocarburants sont les principales solutions de remplacement aux énergies fossiles pour subvenir aux besoins des automobilistes de la planète.

Aujourd'hui même si nous n'en sommes plus à l'expérimentation, l'utilisation des biocarburants reste anecdotique.

Le Brésil et les Etats Unis, premiers producteurs d'éthanol au monde, produisent respectivement 122 et 76 millions d'hectolitres par an pour une production mondiale d'un peu plus de 330 millions d'hectolitres.

Après plusieurs années de recul, la production mondiale se redresse et dépasse le record historique de 1997 (330 millions d'hectolitres). [1]

La production européenne a atteint 4 millions d'hectolitres en 2003. Avec une production de 2,25 millions d'hectolitres, l'Espagne est le premier producteur d'éthanol d'Europe devant la France, dont la production est passée de 0 en 1992 à 1,112 millions d'hectolitres en 2001. [2]

➤➤➤ La place actuelle des biocarburants en France

"En 2002, la production d'EMHV a été de 308 000 tonnes, celle d'ETBE de 192 000 tonnes (dont 90 000 tonnes d'éthanol). Les surfaces cultivées pour la production de biocarburants ont représenté 284 000 ha pour le colza, 13 885 ha pour le blé et 13 540 ha pour la betterave. Avec une production en 2002 de 500 000 tonnes, la France est le premier producteur de biocarburants en Europe ; cette production représente environ 1 % de la consommation de carburants pétroliers sur le territoire national." - Extrait du dossier du participant remis à l'occasion du Débat national sur les énergies lors de la rencontre de Rennes, le 5 mai 2003.

Plus d'infos :

http://www.industrie.gouv.fr/debat_energie/site/pdf/fl-rennes5mai.pdf

© Radio France

Incorporés à hauteur de 1% dans l'essence et le gazole, le gouvernement français s'est engagé en septembre 2004 à atteindre un taux de 5,75%, comme le souhaite l'Union Européenne.

Ainsi il est prévu de doubler la production de biocarburants et de créer 4 usines d'une capacité de 200000 tonnes. [3]

Les biocarburants apparaissent jusqu'à présent plus coûteux à produire que les carburants pétroliers, les coûts de production variant entre 65\$ et 80\$ le baril selon les sources. Avec l'augmentation du prix du pétrole, la production des biocarburants devient compétitive d'autant plus que les coûts de production ne prennent pas en compte les avantages sociétaux et environnementaux. Ainsi l'utilisation de l'éthanol à la place de l'essence réduit de 75% les émissions de gaz à effet de serre. [4]

M.G.

Sources :

[1] : http://www.biocarburant.com/eth_auj_3.asp

[2] : http://www.biocarburant.com/eth_auj_2.asp

[3] : [http://www.notre-](http://www.notre-planete.info/environnement/energies_biocarburants.php)

[planete.info/environnement/energies_biocarburants.php](http://www.notre-planete.info/environnement/energies_biocarburants.php)

[4] : [http://ingenieur-](http://ingenieur-automobile.noosblog.fr/ingenieur_automobile/)

[automobile.noosblog.fr/ingenieur_automobile/](http://ingenieur-automobile.noosblog.fr/ingenieur_automobile/)

➤➤➤ Définition de biocarburant

Les biocarburants sont des carburants d'origine végétale (ester de colza par exemple). On distingue deux grandes classes de biocarburants :

- Les alcools, obtenus à partir de cultures riches en sucre ou en amidon (sorgho, betterave) : bioéthanol (éthanol) qui peut être utilisé à 100 % en remplacement de l'essence. Les plus grands utilisateurs d'éthanol sont le Brésil et les Etats-Unis.

- Les huiles, obtenues à partir des graines oléagineuses (colza, soja, tournesol) : ester d'huile végétale. La fluidification de l'huile permet d'obtenir ce que certains appellent le Biogazole, d'autres le Diester, d'autres encore le Dieselbi. Toutes ces marques commerciales recouvrent un seul et même produit : les esters méthyliques d'huile. Les huiles et les esters d'huile viennent en remplacement du gazole.

Source :

http://www.dictionnaire-environnement.com/ae/dico/dico_env.php4?terme=QmlvY2FyYnV5YW50

➤➤➤ Pour en savoir plus

➤➤➤ Organisations institutionnelles :

Programme des Nations Unies pour l'environnement :
<http://www.unep.org>

Union Européenne :
<http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/s15004.htm>

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie :
<http://www.ademe.fr/>

➤➤➤ Initiatives locales :

Velo'v Grand Lyon
<http://www.velov.grandlyon.com/>

Initiative Vitalis à Poitiers
<http://www.vitalis-poitiers.fr/actualites/testbus.php>

➤➤➤ Sites d'informations :

doctissimo.fr
http://www.doctissimo.fr/html/sante/mag_2001/mag0817/dossier/pollution_niv2.htm

notre-planète.info :
<http://www.notre-planete.info>

Clean@uto :
<http://www.clean-auto.com/>

Biocarburants :
<http://www.biocarburant.com>

➤➤➤ Article de presse :

L'Express 06/10/2005 - Pollution le Poison français :
<http://www.lexpress.fr/info/sciences/dossier/pollution/dossier.asp?ida=435184>

➤➤➤ A lire :

Les Empoisonneurs. Enquête sur ces polluants et produits qui nous tuent à petit feu de Vincent Nouzille (Fayard)

➤➤➤ Vos prochaines soirées

à partir de 20h00
au café des Phares

Mardi 8 novembre 2005

La lutte contre la faim et le développement
agricole en Afrique.

Mardi 6 décembre 2005

Tsunami en Asie : 1 an après

Vous pouvez vous inscrire dès à présent sur
le site

www.firsttuesdaycitoyen.org



POUR NOUS CONTACTER

Démocratie active - 2 Rue Lecomte du Nouy - 75016 Paris
contacts@democratieactive.org

Je souhaite :

- participer à l'organisation des First Tuesday citoyen Devenir membre de Démocratie Active (20 €/an)
 Devenir rédacteur - thématique : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Téléphone : _____
Adresse : _____ E. mail : _____
Code Postal : _____ Ville : _____